

STOP! 30^{ème} véhicule d'intervention heurté sur le réseau VINCI Autoroutes depuis le début de l'année



Ce jour, peu avant 13h, alors qu'il protégeait un véhicule en panne après l'échangeur des Adrets (n°39), sur l'autoroute A8 en direction d'Aix-en-Provence, un fourgon de patrouille de VINCI Autoroutes a été violemment percuté par un camion. Tous les dispositifs de signalisation du véhicule d'intervention étaient pourtant activés au moment où un poids-lourd est venu le heurter, le renversant sous la violence du choc. Fort heureusement, l'Homme en jaune était en dehors de son véhicule et n'a pas été blessé, mais il est choqué par l'évènement dont les conséquences auraient pu être dramatiques. Malgré de multiples campagnes de sensibilisation à la sécurité routière, dont l'opération «Quand allez-vous percuter?» présente en juillet à la barrière du Capitou sur l'A8, c'est le 30ème heurt de véhicule d'intervention à déplorer depuis le début de l'année 2024 sur le réseau de VINCI Autoroutes. Pour préserver la sécurité du personnel d'intervention et celle des usagers de l'autoroute, VINCI Autoroutes rappelle une nouvelle fois l'importance absolue du respect des règles du Code de la route et notamment celle du Corridor de sécurité.

Cet évènement aurait pu avoir des conséquences dramatiques. Le fourgon de patrouille était situé sur la voie de droite, en amont d'un balisage qu'il avait mis en place pour protéger un véhicule en panne, lorsqu'un poids lourd est venu le percuter violemment. Sous l'impact du choc, le fourgon a été propulsé et renversé contre les glissières de sécurité. Fort heureusement, ni l'Homme en jaune qui était en dehors de son véhicule d'intervention, ni le conducteur à l'origine de cet accident n'ont été blessés.

Une prise de conscience est plus que jamais nécessaire pour assurer la sécurité des personnels en intervention sur route et autoroute. Pour préserver leur sécurité, comme celle des usagers de l'autoroute, VINCI Autoroutes rappelle une nouvelle fois l'importance absolue du respect des règles du Code de la route et notamment celle du **Corridor de sécurité**, inscrite dans le Code de la route depuis 2018:

A l'approche d'un véhicule d'intervention :

- 1. Je ralentis,**
- 2. Je m'éloigne,**
- 3. Je change de voie si possible.**

Une nouvelle campagne de sensibilisation pour que cessent ces accidents inacceptables :

A la suite de ce nouveau heurt, VINCI Autoroutes déposera plainte et une campagne de sensibilisation sera déployée sur les panneaux lumineux du réseau VINCI Autoroutes, pour 24 heures. L'objectif est d'interpeller tous les conducteurs et de les inciter à être attentifs à l'approche des zones d'intervention des patrouilleurs, mais également des pompiers, forces de l'ordre et des dépanneurs, qui interviennent au quotidien pour assurer la sécurité sur l'autoroute, pour que cessent ces accidents inacceptables.

Alors que VINCI Autoroutes et la Fondation VINCI Autoroutes diffusent régulièrement des messages de sensibilisation chocs visant à réveiller les consciences et que la campagne «**Quand allez-vous percuter**» a été relancée cet été pour interpeller les conducteurs et témoigner de la colère des personnels intervenants sur les routes et autoroutes, **cet accident porte à 30 le nombre de véhicules d'intervention heurtés depuis le début de l'année 2024.**

Un dispositif pour informer les clients en temps réel

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7)** et son application
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **L'application gratuite Ulys pour smartphone** : trafic en temps réel
- **Le site internet www.vinci-autoroutes.com**
- **Les comptes X (ex-Twitter)** : @VINCIAutoroutes ; @A8Trafic

Contact Presse : 01 55 94 76 40

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 9 régions, 44 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes - 181 aires de services - 266 aires de repos - 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).